



Course: THONON 05 - Bernex - Thonon

THONON 05 - Bernex - Thonon

	Fréquence: LMMJV-- Transporteur: Gavot	
	Tourisme / Borini	
	Capacité véhicule: 63 pl.	
	Kilométrage: 26.5 km	
E4	BERNEX - CHEZ LES RACLES	06:42
E4	BERNEX - CHEZ MASSON	06:43
E4	BERNEX - LE VERNAY	06:44
E4	BERNEX - ECOLE DES CLARINES	06:46
E4	BERNEX - TROSSY	06:47
E4	BERNEX - LES ALLOBROGES	06:48
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - LA BEUNAZ	06:51
	ANCIENNE FORGE	
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - LA BEUNAZ LE CRÊT	06:52
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - PRAUBERT	06:54
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - CHEZ BOUCHEX	06:55
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - LES INGELS	06:56
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - CHEZ THIOLLAY	06:57
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - LA FOULLY	06:58
E4	LARRINGES - VÉROSSIER BAS	07:02
E4	LARRINGES - LA GRANGETTE	07:02
E4	LARRINGES - PHARMACIE	07:04
E4	LARRINGES - CHEF-LIEU LARRINGES	07:05
E4	LARRINGES - STADE	07:06
E4	CHAMPANGES - SAINT-MARTIN	07:10
E4	THONON-LES-BAINS - VONGY EGLISE	07:24
E4	THONON-LES-BAINS - THUYSET OUEST	07:26
E4	THONON-LES-BAINS - JEANNE D'ARC	07:32
E4	THONON-LES-BAINS - LES ARTS	07:35
E4	THONON-LES-BAINS - AUMÔNERIE	07:41
ce.0740059	THONON-LES-BAINS - LYCÉE PROFESSIONNEL	07:45
	DU CHABLAIS	

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire. Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu. Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le **point de référence horaire** sur le parcours. Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera **une modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à l'Autorité Organisatrice de Transport pour **validation**. De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu. La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Course: Thonon - Bernex

Thonon - Bernex

	Fréquence: LMMJV-- Transporteur: Gavot	
	Tourisme / Borini	
	Capacité véhicule: 63 pl.	
	Kilométrage: 26.2 km	
ce.0740059	THONON-LES-BAINS - LYCÉE PROFESSIONNEL DU CHABLAIS	17:20
E4	THONON-LES-BAINS - AUMÔNERIE	17:23
E4	THONON-LES-BAINS - LES ARTS	17:27
E4	THONON-LES-BAINS - JEANNE D'ARC	17:31
E4	THONON-LES-BAINS - THUYSET OUEST	17:35
E4	THONON-LES-BAINS - VONGY EGLISE	17:38
E4	CHAMPANGES - SAINT-MARTIN	17:52
E4	LARRINGES - STADE	17:55
E4	LARRINGES - CHEF-LIEU LARRINGES	17:56
E4	LARRINGES - PHARMACIE	17:57
E4	LARRINGES - LA GRANGETTE	17:58
E4	LARRINGES - VÉROSSIER BAS	17:59
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - LA FOULLY	18:03
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - CHEZ THIOLLAY	18:04
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - LES INGELS	18:05
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - CHEZ BOUCHEX	18:06
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - PRAUBERT	18:07
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - LA BEUNAZ LE CRÊT	18:09
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - LA BEUNAZ ANCIENNE FORGE	18:10
E4	BERNEX - LES ALLOBROGES	18:13
E4	BERNEX - TROSSY	18:14
E4	BERNEX - ECOLE DES CLARINES	18:15
E4	BERNEX - LE VERNAY	18:17
E4	BERNEX - CHEZ MASSON	18:18
E4	BERNEX - CHEZ LES RACLES	18:19

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire. Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu. Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le **point de référence horaire** sur le parcours. Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera **une modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à l'Autorité Organisatrice de Transport pour **validation**. De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu. La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.



Course: THONON 05 - Thonon - Bernex

THONON 05 - Thonon - Bernex

	Fréquence: --M---- Transporteur: Gavot Tourisme / Borini	
	Capacité véhicule: 63 pl.	
	Kilométrage: 26.2 km	
ce.0740059	THONON-LES-BAINS - LYCÉE PROFESSIONNEL DU CHABLAIS	12:08
E4	THONON-LES-BAINS - AUMÔNERIE	12:11
E4	THONON-LES-BAINS - LES ARTS	12:15
E4	THONON-LES-BAINS - JEANNE D'ARC	12:19
E4	THONON-LES-BAINS - THUYSET OUEST	12:23
E4	THONON-LES-BAINS - VONGY EGLISE	12:26
E4	CHAMPANGES - SAINT-MARTIN	12:40
E4	LARRINGES - STADE	12:43
E4	LARRINGES - CHEF-LIEU LARRINGES	12:44
E4	LARRINGES - PHARMACIE	12:45
E4	LARRINGES - LA GRANGETTE	12:46
E4	LARRINGES - VÉROSSIER BAS	12:47
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - LA FOULLY	12:51
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - CHEZ THIOLLAY	12:52
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - LES INGELS	12:53
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - CHEZ BOUCHEX	12:54
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - PRAUBERT	12:55
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - LA BEUNAZ LE CRÊT	12:57
E4	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS - LA BEUNAZ ANCIENNE FORGE	12:58
E4	BERNEX - LES ALLOBROGES	13:01
E4	BERNEX - TROSSY	13:02
E4	BERNEX - ECOLE DES CLARINES	13:03
E4	BERNEX - LE VERNAY	13:05
E4	BERNEX - CHEZ MASSON	13:06
E4	BERNEX - CHEZ LES RACLES	13:07

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire. Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu. Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours. Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera **une modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à l'Autorité Organisatrice de Transport pour **validation**. De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu. La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.